



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le centre communal d'action sociale est une structure d'accueil, d'information et de soutien pour les personnes qui rencontrent des difficultés familiales, financières ou de santé.

Quelles sont ses missions ?

Accueillir, Informer et Orienter les usagers : tout public (familles, jeunes, seniors...) afin de porter un diagnostic et d'envisager une orientation ou d'apporter des solutions ;

Suivre et Accompagner socialement des personnes isolées et/ou en difficultés ;

Instruire les demandes d'aides légales et facultatives ;

Gérer le parc locatif social : Gestion des demandes de logement social : inscriptions, renseignements, renouvellements. Préparation des Commissions d'Attribution Logement avec les élus et les bailleurs sociaux. Intermédiaires entre les locataires et les bailleurs sociaux;

Travailler en partenariat avec les différents acteurs du territoire : CCAS, Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), Centre Médico-Social (C.M.S.), Maison de l'emploi, Missions Locales, CAF, Associations, Bailleurs sociaux ...;

Développer des projets et des actions individuels ou collectifs pour faire évoluer l'activité du CCAS

Membres du CCAS



Patrice LERAY

Monique GIROT

Maryse DURAND

Thérèse GÉRARD

Pascal DESBOIS

Patrick BARNAS

Actions sociales

Séniors et personnes handicapées



Mairie d'Héric

12 rue de l'Océan
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10

 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00